



COMPTE-RENDU CDAS DU 05 AVRIL 2024

Présents : Annie Georgevail correspondante sociale de la DDFiP, Marie-Paule Huc Tisseron (déléguée régionale), Stéphanie Herodet (déléguée), Michel Laffitte, Thierry Toesca, François Brivet (Directeur des Douanes).

Solidaires FP 84 assure le secrétariat adjoint.

Déclarations liminaires des 3 OS.

Le directeur se réjouit qu'on ait déjà un budget maintenu pour 2024, ce qui n'est pas le cas de la DGF...

1) PV du CDAS du 26/09

VOTES : unanimité pour l'adoption

2) Règlement intérieur

Présentation par Mme Huc Tisseron, on ne peut rien en modifier, ni l'amender. Convocation du CDAS sur une journée pour obtenir les autorisations d'absences. 3 CDAS par an, c'est trop d'après le DDFiP, mais on s'y tiendra tant que faire se peut puisqu'inscrit dans le règlement intérieur.

Votes : Toutes les OS contre

3) Budget 2023

Récapitulatif par Stéphanie Hérodet, l'arbre de Noël a été fait sous forme de kermesse pour favoriser les interactions entre enfants et échanges entre parents. Les cartes cadeaux de Noël, cartes naissance et cartes cultures (pour les 15-18 ans) ont toujours du succès.

La sortie bien-être à la journée à Montbrun-les-Bains a remporté un grand succès comme d'habitude (nombre de participants quasi doublé par rapport au prévisionnel).

4) CAL 2024 :

Pas de possibilité de remboursement des cartes cadeaux non utilisées à la suite du rachat du prestataire et de l'accord du nouveau marché, donc un avenant avec une remise de 12 % à la commande pour remplacer le remboursement a été validé.

Pour l'utilisation des cartes 2023 jusqu'au 13/12/2024, il va y avoir une communication pour faire penser aux gens de les utiliser. Il y aura un nouveau site pour les cartes cadeaux mais même principe.

→ Suite aux différents GT :

— L'arbre de Noël (de 0 à 14 ans) est prévu le mercredi 18 décembre. Spectacle : sur le thème du cirque mais la déléguée est dans l'attente des devis. Les cartes cadeau « Noël » sont maintenues. Sachets de friandises, goûter le jour J et repas des bénévoles comme d'habitude.

— Cartes cadeau « culture » et cartes « naissance » (le nombre n'est pas facile à estimer) aussi.

— sorties : accord cadre par le Secrétariat Général, une fois les prestataires choisis, il faut lancer les marchés mais très peu de réponses. Un seul prestataire a répondu à l'offre.

Deux sorties ont été validées :

→ les grottes Chauvet en Ardèche avec déjeuner et visite d'une nougaterie ou visite libre à Vallon Pont d'Arc (prévue le 22 juin) ;

→ une journée en Camargue avec croisière sur une péniche avec déjeuner et Seaquarium au Grau du Roi l'après-midi (prévue le 28/09 ou le 05/10). À voir pour les menus pour les enfants qui ne mangent pas nécessairement comme les adultes (tarif et gaspillage).

→ la sortie bien-être à Montbrun (le 25/05 et le 01/06) participation par agent-e un peu plus élevée cette année.

→ un séjour à destination des retraités, avec EPAF, dans le département du Finistère, organisé en partenariat avec toutes les délégations de la région PACA.

— amitié finances qui a disparu mais qui permettait de garder un peu le lien avec les agents coupés du collectif de travail. Toujours le même problème : les RH ne peuvent pas communiquer à la délégation, car ce sont des données personnelles.

VOTE : unanimité

5) Point sur la restauration pendant la fermeture du RIA

Le DDFiP remercie Stéphanie et Marie-Paule pour leur implication pour le conventionnement et le système de réservation. Il y a eu trop d'atermoiements des autres administrations, elles ont été incapables de mettre en place une alternative, et sont jalouses de ce qui est mis en place à la DDFiP. Il est clair que le but de ce conventionnement c'est que cette période intermédiaire nous fasse perdre le moins possible de rationnaires.

Reste à charge : Stéphanie a cherché des conventionnements, mais c'était compliqué à cause du Festival. Le RIA ferme le 1^{er} juin pour minimum 9 mois. C'est une solution pour environ 90 couverts par jour (agent-e-s MESFI) et qui est proche. Ce conventionnement avec le Grand Hôtel est prévu pour la durée des travaux. À titre exceptionnel le Secrétariat Général va mettre en place des subventions pour un reste à charge moindre.

Les agents auront le choix entre deux menus et vont manger la même chose que les clients. C'est un chef qui cuisine des produits frais. Trois services seront mis en place (11H45, 12h30 et 13h15) avec un serveur, dédié à la salle de restauration, un système de réservation via un lien internet avec les menus à l'avance pour tout choisir jusqu'au créneau horaire, réservation la semaine précédente (maximum le jeudi) pour tous les jours de la semaine suivante avec les plats (viande/poisson).

Le menu « entrée, plat et dessert » à 20 € : subvention exceptionnelle : 10,50 € à laquelle s'ajoute la subvention PIM de 1,62 € soit un reste à charge de 7,88 € ou 9,50 € sans PIM pour la/le rationnaire.

Le menu « entrée et plat » ou « plat dessert » à 15 € : reste à charge de 2,88 € entrée sans PIM 4,50 € pour la/le rationnaire.

Reste à charge sera à régler à la caisse. Pas la possibilité pour les retraités de déjeuner dans le restaurant conventionné. Annulation « obligatoire » en direct avec le Grand Hôtel, formalisme à préciser.

La parole est donnée au Directeur des Douanes : c'était sa dernière réunion, il quitte ses fonctions le 30/06 pour la retraite, il ne connaît pas encore le nom de la personne qui lui succédera. Il salue le travail énorme fait par la délégation et les OS de leur participation à ce dispositif au profit de tous.

Vos représentantes CGT :
Mélanie Lubinu et Saïda Maai